



## EXTRAIT

### du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

**Séance du** : 12 mai 2022  
**Présidence** : M. Daniel Sage  
**Objet** : **Préavis n° 2022/03** – Adoption du plan d'affectation « Epenex Sud »

## CONCLUSIONS

### LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2022/03,
- ouï le rapport des commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

## DECIDE

1. d'adopter le plan d'affectation « Epenex Sud » et son règlement, tels qu'ils ont été soumis à l'enquête publique du 15 janvier au 13 février 2022 ;
2. de donner tous pouvoirs à la Municipalité pour plaider, signer toute convention, transiger et compromettre devant toute instance dans le cadre de tout litige consécutif à l'adoption du plan d'affectation « Epenex Sud ».

Ainsi délibéré en séance du 12 mai 2022.

Le Président

Daniel Sage



La Secrétaire

Gaëlle Weissert